CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS - TCF

REFLETS

REFLETS est un centre agréé par FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL , autorisé à organiser des sessions de TCF IRN et TCF TP dans les locaux de Cagnes sur Mer (Site Reflets Sainte Luce)

Modalités d'inscription

- L'inscription à un examen TCF est réalisé auprès des agents administratifs du site REFLETS de Cagnes sur Mer au 3 chemin des travails – 06 800 Cagnes sur Mer de 8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 16 h 30.

  Lors de l'inscription, le candidat présentera une pièce d'identité en cours de validité avec photo (passeport, titre de séjour, carte d'identité) et complétera le dossier d'inscription. Ces pièces d'identité, comportant une photo, doivent être en cours de validité au moment de la passation. En cas de doute sur l'identité du candidat du fait de la difficulté du rapprochement avec la photo, une deuxième pièce d'identité pourra être demandée à l'appui de la première.

  Les tarifs des épreuves comprennent la passation des tests et la mise à disposition du matériel nécessaire à la passation. Le règlement se fera sur place en espèces ou par carte bancaire uniquement.

- Le certificat d'inscription remis en main propre tient lieu de convocation. Aucun rappel ne sera envoyé au candidat concernant la date, l'heure et le lieu de l'examen.

- Chaque inscription est définitive et aucune modification ne pourra être apportée.

- Aménagement des épreuves : tout problème médical nécessitant des aménagements spécifiques doit être signalé au moment de l'inscription et accompagné d'un justificatif médical à nous remettre obligatoirement avant la date limite d'inscription. Aucune inscription avec demande d'aménagement d'épreuve ne sera acceptée sans justificatif médical ou si celui-ci est remis après les délais prévus.

  La procédure pour déclarer un handicap au centre d'examen est la suivante :

  1. Le candidat prend rendez-vous avec son médecin (ou une autorité médicale) pour obtenir un certificat médical qui détaille les aménagements recommandés. Modèle à retirer au centre d'inscription.

  2. Le candidat présente le certificat médical au centre d'examen au moins 2 mois avant la date de la session.

  3. Le centre d'examen prend connaissance du certificat médical, analyse les aménagements recommandés (avec l'aide des services de France Éducation international si nécessaire) et confirme l'inscription au candidat ainsi que l'organisation des passations.

  4. Le centre d'examen planifie les passations selon les aménagements recommandés et prévoit le personnel nécessaire.

Le candidat peut se présenter autant de fois qu'il le souhaite au TCF IRN. Il doit, cependant, attendre 30 jours entre chaque passation de cette déclinaison du TCF.

Report et remboursement

- Une fois l'inscription enregistrée par France Éducation international, il n'est pas possible d'annuler ou de changer la date de passation des épreuves, à l'exception des cas de force majeure.
- En cas de maladie (justifié par un certificat médical sous 48h maximum) ou en cas de difficultés de transports (vol annulé, grèves sur présentation d' un justificatif valable), d'un impératif professionnel ou décès d'un proche (sous réserve de justificatif), un report gratuit ou un remboursement de l'examen pourra être accordé. Dans tous ces cas, un justificatif sera demandé, dans la semaine qui suit la date de session.

Passation des épreuves

- Le centre d'examen est situé au 4 place Sainte Luce- 06800 Cagnes sur Mer - Le candidat doit se présenter aux épreuves avec son certificat d'inscription et sa pièce d'identité originale et en cours de validité et un stylo bleu ou noir. Un candidat qui n'est pas en possession d'une pièce d'identité en cours de validité avec photo et de sa convocation n'est pas autorisé à composer.
- Les dates et horaires des épreuves ne sont pas modifiables.
- Tout candidat qui se présentera en retard aux épreuves collectives ou individuelles ne sera pas autorisé à passer cette épreuve et ne sera pas remboursé. Il est par conséquent recommandé d'arriver au moins 15 minutes en avance.
- Les téléphones portables ou tout autre appareil électronique doivent être éteints et dans les sacs.
- Seul le matériel et les documents fournis par le surveillant et l'examinateur sont autorisés.

Résultats

- Les attestations délivrées par France EDUCATION INTERNATIONAL seront remises entre 3 et 4 semaines environ après le test et disponibles au centre REFLETS de Cagnes sur Mer au 3 chemin des travails – 06 800 Cagnes sur Mer de 8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 16 h 30.